Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 12 (1941)

Heft: 5

Artikel: Un château jurassien méconnu : Raymontpierre

Autor: Christe, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-825465

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P 34

DOUZIÈME ANNÉE N° 5 OCTOBRE 1941

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L'A. D. I. J.

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Secrétariat et administration : M. **R. STEINER** **Delémont — Tél. 2.15.83**	Présidence de l'A.D.I.J.: M. **F. REUSSER** **Moutier — Tél. 9.40.07**	Caissier de l'A.D.I.J. : M. **H. FARRON** **Delémont — Tél. 2.16.57**

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel:** fr. 3.— ; le numéro : fr. 0.50. — **Annonces :** S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J., Delémont.

SOMMAIRE:

Un château jurassien méconnu : Raymontpierre, *Jean Christe.* — **Le Parc jurassien de la Combe-Grède — L'organisation et l'activité de l'Office cantonal de l'économie de guerre,** *Dr Berset,* (suite). — **Communications officielles.**

Un château jurassien méconnu : Raymontpierre

Le passé recèle toujours une part de mystère. On n'ose le fouiller sans une pointe de respect, de prudence aussi. Les vieux écrits, les vieilles pierres ne livrent pas leurs secrets à quiconque. Et c'est précisément la tâche de l'historien de ressusciter une époque, d'évoquer la vie disparue au cours des âges. En diverses régions de la Suisse, même et surtout dans le Jura, des chercheurs, des savants à la patience éprouvée ont présenté à leurs concitoyens de remarquables travaux, fruits de laborieuses études sur nos traditions ou la vie du peuple d'autrefois. Ainsi s'est ouvert le livre où sont consignés les joies, les pleurs, les peines ou les soucis de nos aïeux.

Mais pour retrouver l'ambiance de ces temps lointains, il ne faut pas oublier que le destin de nos devanciers était généralement lié à celui du château.

Tous nos manoirs jurassiens ont leur histoire, leurs légendes. Les uns sont encore debout dans leur splendeur indiscutée, comme celui de Porrentruy. D'autres, telles les ruines du Vorbourg jettent vers le ciel le cri de détresse des demeures abandonnées, vidées de leur substance, hantées par les fantômes des « gentes damoiselles et des preux chevaliers ».

Je voudrais, dans cette modeste étude vous parler, non en érudit, mais en ami du passé, d'un château jurassien qui fut, jus-

Le château de Raymontpierre (Photo M. Lachat)

qu'à ces dernières années, totalement négligé par les historiens ou les archéologues. Pourquoi ? sans doute parce qu'il n'est pas exposé comme un nid d'aigle, parce qu'il est perdu, caché sur le replat d'une montagne, en dehors des grandes voies de communication.

C'est *Raymontpierre,* au nom chantant, si doux à prononcer. Cet antique manoir perché sur la pente nord de Raimeux, à 900 m. d'altitude. surplombe le village de Vermes.

C'est une grande bâtisse aux murs épais, flanquée d'une tour ronde, qui résiste aux assauts du vent, de la pluie, depuis tantôt 350 ans. Elle possède aussi son mur d'enceinte, sa cour d'honneur, bien mignonne il est vrai, et une ravissante chapelle gothique coiffée d'un clocheton.

Cette gentilhommière du XVI^{e} siècle ne peut se comparer, comme dimensions et pureté de lignes, aux grandioses constructions du Moyen Age, mais elle a tout de même fière allure, dans son cadre, tout à la fois sylvestre et champêtre.

Le château n'est pas vide comme ces froides murailles, ces dalles nues, ces ogives crevées qu'on visite dans un morne silence. La vie chante à Raymontpierre. Un fermier et sa famille logent en cette noble demeure. Le châtelain a cédé le pas à l'agriculteur. Et l'on pourrait philosopher longtemps sur ce renversement des conditions sociales à travers les âges.....

Si du château on jouit d'une vue splendide sur la vallée, il faut, venant de Vermes ou de Rebeuvelier, arriver dans ses

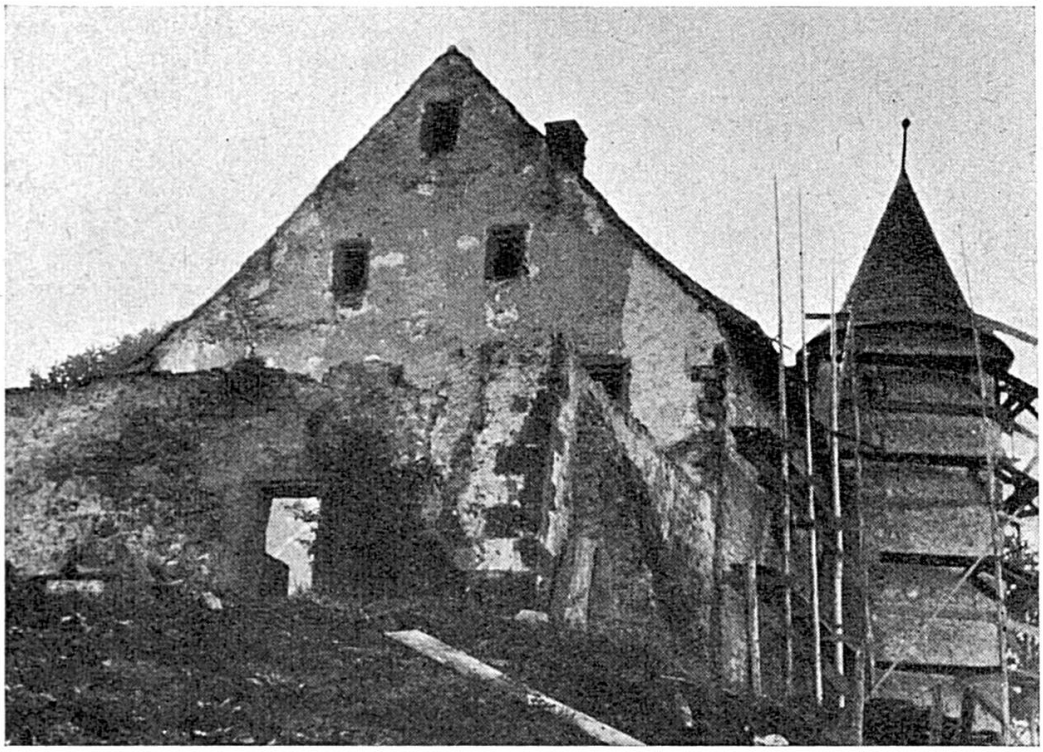

Le château de Raymontpierre, vu du nord-est. (Photo M. Lachat)

environs presque immédiats pour l'apercevoir. Au nord, à l'est, à l'ouest, les montagnes bleuâtres découpent leur profil et leurs croupes arrondies sur l'horizon. Et, par temps clair, l'œil du touriste perçoit les crêtes lointaines des Vosges et de la Forêt Noire.

Raymontpierre, asile de la paix, de la solitude, pourrait faire sienne la devise du grillon de la fable : « Pour vivre heureux, vivons caché ! » Mais de nos jours, tout se voit, tout se sait, rien ne reste ignoré. Et de même que Colomb découvrit l'Amérique, un comité, présidé par M. le Dr Rais, conservateur du Musée jurassien à Delémont, s'avisa de dénicher Raymontpierre.

Et en avant les projets de rénovation ! Grâce à d'heureuses initiatives, à la générosité de nombreux amis qui répondirent à l'appel du comité, on put tirer le château de son isolement.

L'intérieur du bâtiment fut trouvé, on peut le croire, dans un état de délabrement proche de la ruine. La salle des chevaliers, avec sa monumentale cheminée, au premier étage, est utilisée comme cuisine. Et le bruit des casseroles a remplacé le cliquetis des éperons.....

Les moyens financiers plutôt réduits permirent toutefois de s'atteler aux réparations les plus urgentes. Tout d'abord, la petite chapelle fut restaurée avec un respect scrupuleux de son architecture. Aujourd'hui, à certaines occasions, la cloche appelle de nouveau les fidèles ; la croix de fer forgé qui surmonte le clo-

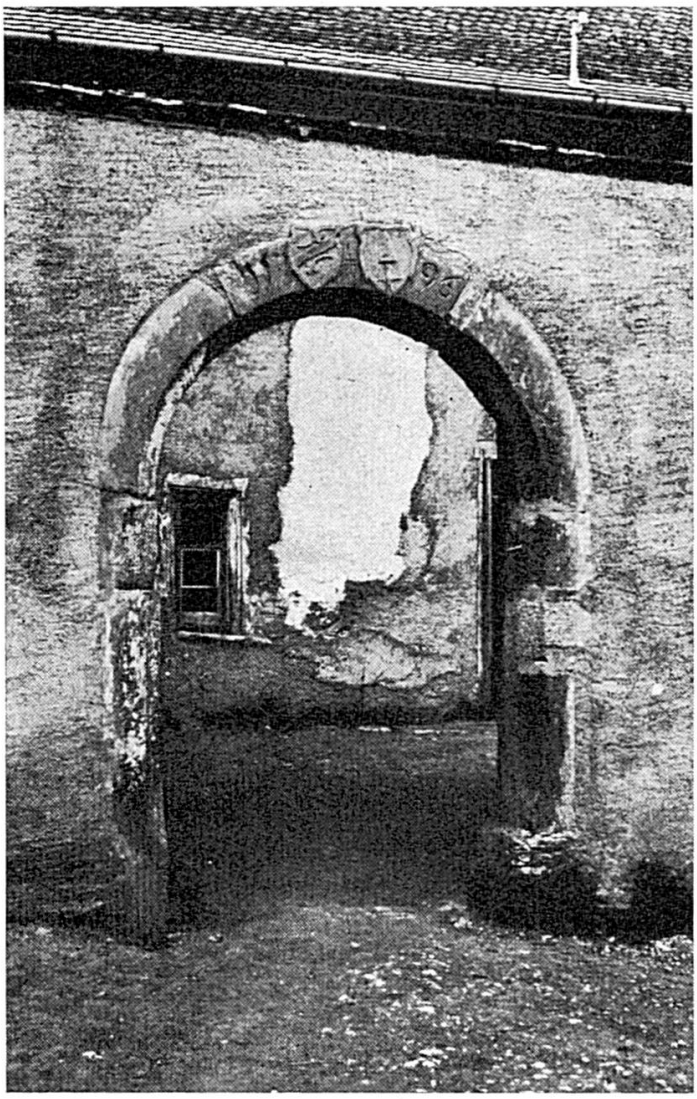

Portail d'entrée. (Photo M. Lachat)

cheton de cuivre semble protéger à nouveau le château, et en toutes saisons des fleurs ornent le petit autel. Redevenue sanctuaire, elle incitera mieux que jamais le visiteur à la méditation.

Mais voici une bonne nouvelle. Le château qui changea si souvent de maître au cours des siècles, a été cédé dernièrement à M. Ischer, de Soleure. Le nouveau propriétaire, ami et connaisseur de nos traditions, se propose, avec les moyens appropriés, de rénover totalement Raymontpierre, de le rendre à sa destination première. Déjà les façades sont en train de rajeunir, et les fouilles entreprises ont amené d'intéressantes découvertes.

Ainsi, le vieux manoir échappé en partie à l'usure des ans sera sauvé de l'oubli et s'ajoutera, monument de valeur, au patrimoine jurassien.

Le portail du château est surmonté d'armoiries ; la façade sud s'orne de l'inscription suivante :

1623
SORTES NOSTRAE IN MANIBVS DOMINI
NOBILIS JOAN. JACOBVS ET JVSTVS
VOM STAAL, FRATRES PATRIAE SALO
DORENSES REMONTSTEINII
HEREDES PARTIM EMPTORES.
F F F

Et tout naturellement, le visiteur peu versé dans l'histoire jurassienne se pose la question : « Qui a construit Raymontpierre ? » Voici, comme réponse, un bref résumé des notes historiques récoltées au cours de ces dernières années, par M. le Dr Rais déjà cité :

La chapelle rénovée de Raymontpierre. (Photo M. Lachat)

Dans la seconde moitié du XVIe siècle vivait à Delémont une ancienne famille bourgeoise de cette ville : la famille Hugué. Précédemment de condition modeste, elle gravit peu à peu tous les degrés de l'échelle sociale. Ses membres, simples bourgeois-paysans, vivaient en leur maison sis à la Grand'Rue, de la bonne ville vadaise. Un descendant de cette lignée, Paul Hugué acheta maintes terres à Delémont même et aux environs. Il devint ainsi un gros paysan, un riche bourgeois, bref un homme de qualité. Il eut deux fils : Béat ou Batt et Marx qui tous deux firent honneur à l'ambition paternelle. Le premier exploita le filon de la politique et devint successivement maître-bourgeois en 1579, puis bandelier de la ville et seigneurie de Delémont, en 1581.

L'autre fils, Marx étudie le notariat et devient notaire de l'autorité impériale et épiscopale. Puis il est nommé secrétaire de la ville. En 1570, il reçoit du Prince-Evêque Melchior de Lichtenfels, le titre de Lieutenant de la Seigneurie de Delémont. Il avait de nombreuses relations, se rendait très souvent dans les Vosges où il rencontrait les fonctionnaires impériaux qui administraient les riches mines d'argent et de plomb. Fin diplomate, il profita très certainement de ces rencontres, pour préparer en

tout bien, tout honneur, cela va de soi, son accession ou celle de ses descendants à la noblesse impériale.

Marx Hugué continue sa carrière. Il semble que sa devise soit : « Toujours plus haut ! » En 1572, Philippe-Henri de Ferrette-Liebenstein est nommé Châtelain de Delémont. Deux ans après il part pour la Croisade. Marx Hugué sent que le moment est venu pour lui de jouer le grand jeu. Le nouveau Prince-Evêque, Jacques-Christophe de Blarer de Wartensee voit de suite qu'il peut avoir confiance en Marx Hugué. Et ce qui ne s'est encore jamais vu se réalise : Il est appelé, lui simple roturier, à succéder à un noble ; il est nommé Châtelain de Delémont. Il bénéficie de l'amitié du Prince qui sait que plus il se montrera bienveillant à l'égard de Marx, plus il se l'attachera. Et un homme comme ce dernier, riche, influent, n'était pas à dédaigner même par un Prince. Jacques-Christophe le prend comme conseiller intime et l'envoie, le 19 avril 1580, siéger à la Conférence des cantons catholiques à Lucerne. Marx Hugué meurt à Delémont, comblé d'honneurs et de richesses, le 1er mai 1593.

De son mariage avec Anne de Rosemont, il avait eu cinq enfants : un garçon, Gérie ou Georges et quatre filles. Le Prince-Evêque reporte sur ce jeune Hugué, toute la bienveillance qu'il avait eue pour le père. Suivant fidèlement les traces de ce dernier, Georges revêt d'abord le titre de Lieutenant de la Prévôté. Et le 5 juin 1593, il devient châtelain de Delémont. Il avait hérité de grands domaines sis sur le Raimeux. Sûr de l'approbation de son seigneur et maître, il entreprit en 1595, ou peut-être même avant déjà, la construction d'un petit château sur cette montagne. Une telle entreprise n'était pas chose aisée, si l'on songe à l'emplacement choisi, à mi-pente, au milieu de forêts touffues, de mauvais sentiers permettant seuls d'amener les matériaux à pied d'œuvre.

Mais pourquoi donc, me direz-vous, construire un château sur cette montagne qui n'avait alors certainement aucun intérêt stratégique ? Pourquoi le Prince-Evêque s'intéresse-t-il si vivement à cette bâtisse ?

M. C.-A. Müller, de Bâle, nous l'apprend dans un ouvrage qui va paraître sous peu :

Ce château n'était-il pas situé à l'extrême limite des territoires appartenant à Jacques-Christophe de Blarer, avec Rebeuvelier et Vermes s'enfonçant comme un coin dans les biens de la Prévôté ? Ce n'était donc pas seulement un simple pavillon de chasse, mais ce pouvait être un bastion religieux solidement tenu par Georges Hugué. Comme le danger subsistait de voir les idées nouvelles (n'oublions pas que nous sommes au temps de la Contre-Réformation) passer par-dessus le Raimeux ou sortir de certains villages du Val-Terbi — Corban et Mervelier appartenant encore à la Prévôté — pour contaminer le territoire de l'Evê-

Intérieur de la chapelle de Raymontpierre. (Photo M. Lachat)

ché, le Prince avait tout intérêt à savoir cette contrée toujours en effervescence sous le contrôle d'un homme fidèle comme Georges Hugué.

De plus, si Georges Hugué avait fait construire une chapelle dans l'enceinte de son château, ce n'était très certainement pas uniquement pour sa sanctification personnelle, mais bien plutôt pour « y accueillir les malheureux persécutés à cause de leur croyance de l'autre côté de Raimeux, pour les délivrer des bandes du diable et les ramener sans coup férir au bercail du Christ ! »

Un autre motif qui doit aussi avoir été pris en considération est du domaine économique. Jacques-Christophe de Blarer voulant mener de pair la rénovation religieuse et l'activité économique de son Evêché savait que ses prédécesseurs avaient retiré des revenus, modestes il est vrai, du « droit des mines ». Un peu partout dans l'Evêché, à Bassecourt, à Charmoille, à Bourrignon, à Bellefontaine sur le Doubs notamment, puis plus tard à Undervelier et à Choindez, existaient des forges, fonderies et martinets. Ces entreprises utilisaient des quantités considérables de combustible. Aussi les vastes forêts de Raimeux étaient-elles un précieux appoint. Et où pouvait-on être mieux placé pour surveiller et ordonner ces coupes de bois, sinon à Raymontpierre ?

Le 16 février 1596, le chancelier de l'Evêché, Jacob Rassler, établit un acte par lequel le Prince cède à Georges Hugué les terrains dont il était encore possesseur sur le Raimeux. Ainsi

donc, voici Georges grand seigneur et maître du Raimeux ou Remont.

En comme un bonheur n'arrive jamais seul, dit-on, le 22 janvier 1597, Georges Hugué apprend que par lettre du 9 novembre 1595, l'Empereur Rodolphe II résidant alors à Prague, l'a élevé dans la noblesse impériale avec l'insigne honneur, pour lui et ses descendants, de s'appeler : « von Remonstein » ou « de Raymontpierre ».

L'entrée de Georges Hugué de Raymontpierre dans la noblesse fut un événement considérable pour la population de Delémont, hautement flattée de l'honneur échu à l'un de ses combourgeois. Des festivités qui durèrent trois jours couronnèrent dignement cette nomination.

En 1597, Georges Hugué de Raymontpierre passe une transaction avec Messeigneurs les Chanoines de Moutier-Grandval aux termes de laquelle ces derniers lui accordent, en fief mâle héritable, la courtine d'Elay avec tous les droits temporels et de justice sur les « maisons, jardins, champs, pâturages, forêts, bois, chasse, pêche, eaux, moulins et ribbes » de cette région. De son côté, il cède au Chapitre la maison qu'il possède sur la Place du Marché à Delémont.

Le voilà donc seul maître après Dieu dans son fief de gentilhomme campagnard en son château de Raymontpierre. Il avait obtenu de l'Empereur, confirmation des armes de sa famille, et il est alors trop heureux de les placer un peu partout dans son manoir. Nous les trouvons, avec la date de 1595, sur le manteau de la majestueuse cheminée de la Salle des Chevaliers. L'année suivante, on les sculpte sur le plein cintre du portail d'entrée avec le millésime 1596. Et finalement, en 1597, elles sont portées sur les pieds du fourneau à bancs du « poille ».

En 1583, Georges Hugué de Raymontpierre avait épousé Mademoiselle Allison Queloz (ou Nagel), de Porrentruy. Il en eut 12 enfants. Mais Georges Hugué et son épouse ne bénéficièrent pas très longtemps de leur titre, de leur famille et de leur fortune. En 1608, ils furent emportés par la peste qui s'abattit sur la région de Delémont.

Roland Hugué de Raymontpierre, né le 17 janvier 1589, le seul des garçons encore en vie à ce moment, hérita du manoir. Il épousa en 1610 Madeleine de Gall, fille du Gouverneur des forges d'Undervelier. Mort sans héritier le 27 novembre 1617, il fut inhumé en l'église paroissiale de Delémont.

Et voilà la famille de Raymontpierre désormais éteinte. Les nobles seigneurs Hugué de Raymontpierre ont donc existé de 1595, date de leur élévation à la noblesse impériale, à 1617, au moment de la mort de Roland Hugué de Raymontpierre.

Le domaine échut à Jean-Jacques de Staal, de Soleure, par son mariage avec Anneline Hugué de Raymontpierre, fille de

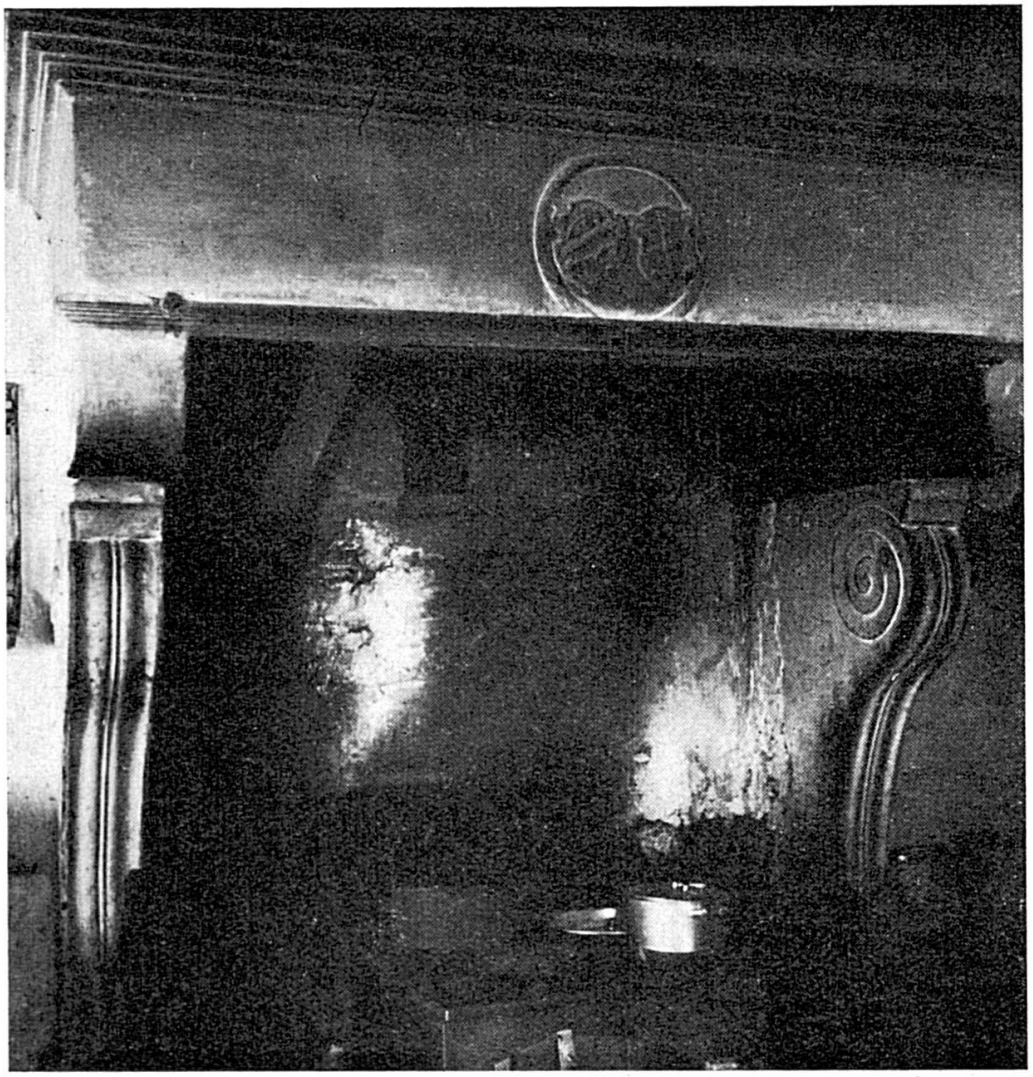

Manteau de la cheminée de la salle des chevaliers (Photo M. Lachat)

Georges. La jeune femme mourut en 1610. Le jeune époux se remaria avec Hélène Schenk de Castell. Puis, après la mort de celle-ci, il convola une troisième fois avec Marie-Françoise de Hertenstein, fille de Baldiun de Lucerne.

Jean-Jacques de Staal fut également un personnage important. Il assuma les fonctions de bailli à Kriegstetten, puis, en 1629, il est nommé juge catholique pour régler les affaires en Thurgovie avec les Réformés. En 1635, il est capitaine d'une compagnie du régiment Greder au service de France. Il occupe successivement diverses hautes fonctions publiques et finit comme avoyer de Soleure. Lui et son frère Juste de Staal se rendirent souvent au château de Raymontpierre, et en 1623, ils firent graver sur la façade sud l'inscription que nous avons citée.

A la Révolution française, le château de Raymontpierre fut vendu comme bien national. Au XIXe siècle il passa de mains en mains. Il appartint successivement à un certain Laroche de Bâle, un Kammermann, un Glauser de Moutier. Puis, en 1906, le père Leuenberger l'acquit et le céda à ses enfants en 1927. Et finalement, comme nous l'avons dit, en 1941, il devient la propriété de M. Ischer, de Soleure.

Voilà en raccourci, amputé d'une foule de détails piquants, l'histoire ou plutôt la généalogie des châtelains de Raymontpierre, d'une famille aujourd'hui éteinte, qui fournit à l'Evêché des hommes de guerre et d'éminents magistrats. Ces précisions étaient nécessaires pour faire mieux connaître, aimer davantage Raymontpierre.

L'antique manoir, échappé à la tourmente révolutionnaire, n'a bénéficié d'aucune réparation depuis 80 ans, à part la réfection de la petite chapelle en 1939. Mais comme nous l'avons dit, le nouveau propriétaire se propose de le restaurer, de lui rendre son cachet de demeure médiévale.

Et d'ailleurs, l'élan est donné. Déjà Raymontpierre a été classé comme monument historique. Il a incité le bienveillant intérêt de l'A. D. I. J., de la Société jurassienne d'Emulation, de Pro Jura, du Burgenfreunde de Bâle. D'autres Jurassiens, sincères amis de notre passé, apprendront, nous l'espérons, avec fierté, la résurrection de ce castel solitaire qui n'évoque pas des souvenirs de tyrannie, mais la vie assez simple des gentilshommes-paysans du XVIe siècle !

Et surtout, que cet appel soit entendu des promeneurs, des touristes, des familles en excursion sur la montagne, de tous ceux qui recherchent l'air pur, le soleil, un contact étroit avec nos sites régionaux les plus beaux.

Qu'ils n'oublient pas Raymontpierre, s'arrêtent devant ce témoin muet d'une époque périmée, d'un état social révolu ! Qu'il admirent, dans leur sérénité, ces vieilles murailles, la tour ronde, la claire chapelle qui virent naître et mourir des générations de maîtres et de manants ! Du passé se dégage une leçon !

Raymontpierre n'est pas inaccessible ; on s'y rend facilement de Vermes, de Rebeuvelier, du haut de la chaîne de Raimeux. Joli but de promenade recommandé à la jeunesse, aux automobilistes en mal d'essence, à ceux à qui le régime des cartes de graisse ne parvient pas à faire perdre leur embonpoint, à tous les Jurassiens enfin qui savent que de tous les sports, le meilleur et le plus sain est et demeure la marche en pleine nature !

Raymontpierre ne doit plus être ignoré !

Jean CHRISTE.